



60 minutes chrono ! (au doigt mouillé ...)



L'expression « *un emploi du temps de ministre* » s'est illustrée en plein Bercy le 11 octobre ...

Les ministres Lemaire et Darmanin devaient présenter le Projet de Loi de Finances 2018, qui reprend les grandes lignes de l'évolution des services. La séance, de nature politique en principe, a tourné totalement en eau de boudin.

Nous étions convoqués à 8h du matin. Et les ministres devaient nous quitter à 9h30 (!), appelés à d'autres tâches. On sent déjà le dialogue social parti sur de bonnes bases...

On pourrait rationaliser encore un peu plus, genre les fédérations des Finances reçues au cours du petit déjeuner, ainsi les ministres auront une vraie journée de boulot à suivre et ne perdront pas leur temps à discuter avec ces mauvais coucheurs de syndicalistes.

Ou encore réception format 19h30 - 20h30 (avec apéritif ?), comme cela, la soirée de chacun est préservée (...).

Cerise sur le gâteau : comme les deux « huiles » ont été mandées par « Juju »-piter, pour un conseil de défense, ils ont dû filer à 8h45.

Donc, après **une liminaire commune** (fait à noter) **de toutes les fédérations**, nous avons eu droit à une petite allocution (Cf. ci-dessous) de chacun des ministres. Et ensuite il restait ... 10 minutes !

D'où consternation générale. Les deux ministres filent rapidement. Restent face à face les fédérations et l'ensemble Secrétaire Générale / DG, un brin gênés de la tournure des événements ...

Passablement gavés de ce truc qui n'a plus grand sens, **toutes les fédérations sans exception ont quitté la séance.** Si les deux « poids lourds », SOLIDAIRES FINANCES et la CGT (respectivement 5 et 4 sièges sur les 15 du CTM) n'ont pas mâché leurs mots dans leur registre (souvent) habituel (mais pour le coup plus que justifié !), on peut remarquer les plus « conciliants » FO, CFDT et UNSA n'ont pas détonné dans l'ensemble.

Pour mémoire, il faut rappeler ici que **nous étions quand même le lendemain d'une journée Fonction Publique** qui a bien montré que le moral n'est pas au beau fixe chez les agents publics, que Bercy est particulièrement touché, et voilà comment les ministres abordent la chose... Consternant.

Ce n'est pas tellement qu'on se foute assez largement des représentants (l'habitude peut-être ?...), mais plutôt des 141 303 agents (admirez la précision...!) concernés.

Au final, et en catastrophe, après avoir rappelé le RV « salarial » (réunion prévue le 16 octobre), les ministres ont indiqués être prêts à recevoir en urgence (sous quinzaine) les fédérations. Il faudra bien cela, à notre sens ... Mais une réunion, c'est bien beau. Encore faut-il y mettre du contenu et une portée...

Même avec une réunion très « fugace », nous avons quand même eu quelques sujets :



La revue des missions

L'État va se lancer dans un énième grand chantier, portant le doux nom de Comité Action Publique - CAP 2022 (par pitié, si on pouvait arrêter avec ces appellations à la c...).

Il s'agit de réfléchir à l'organisation générale de l'État et à faire un « plan de transformation », c'est-à-dire des propositions de restructuration, transfert et plus si affinités (Cf ci-dessous).

Si l'horizon est à 2022, **les choses devraient s'enclencher assez vite** : « diagnostic » sur la période d'ici à mars 2018, présentation au Premier Ministre et passage en Conseil des Ministres d'ici à l'été 2018.

Dans sa lettre de présentation, le distingué Edouard (Philippe) franchit un cap (c'est le cas de le dire !) : il évoque sans fard, au-delà des suppressions de chevauchement et du partage entre collectivités, les possibilités de transfert au privé (sic) et d'abandon de missions (re-sic). Au moins, comme cela, c'est clair...



La hausse de la CSG

Le jeune Gérald (c'était son anniversaire et son voisin de bureau lui a gentiment souhaité en début de séance... c'est mignon !) l'a indiqué fort et clair : **la hausse (+1,7%) sera intégralement compensée**. La chose se ferait par suppression de cotisations.

On attend de voir.



La DGCCRF revenue d'entre les morts ?

Cette direction ne s'est jamais remise de son éclatement dans la réforme territoriale. **Son ministre « BLM » (Bruno Le Maire) s'est engagé à mener la bataille pour la ressusciter**. Celle-ci sera âpre. En face, il y a les préfets, le ministre de l'Intérieur et son homologue de l'agriculture.

Le constat est toutefois sans appel : la DGCCRF a besoin d'une structure intégrée. La réforme subie n'est pas pertinente et a fait beaucoup de dégâts auxquels il est difficile de remédier. Leçon à méditer pour d'autres (suivez notre regard ...).

BLM aura peut être un allié puissant : Emmanuel M. himself, ex-autorité de tutelle de la DGCCRF qui militait aussi pour cette « refondation » (non, on ne parle pas de la DNRED...).

Par contre, lors de cette première tentative inaboutie, le ministre d'alors ayant bénéficié d'une « promotion professionnelle », nous avait déjà indiqué que la chose, si elle se faisait, s'accompagnerait d'une restructuration (réduction) du maillage et que les petites structures passeraient à la trappe.

Problème : c'est 35 à 40 % du réseau DGCCRF.

Attendons la suite. Mais là encore, il s'agira d'un laboratoire instructif...



Au sein de la délégation de la fédération SOLIDAIRES Finances, le syndicat SOLIDAIRES Douanes était représenté par Philippe Bock. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à le contacter.